M. de Bismark a dit : Le programme prussien a été mis à exécution à l'exception de l'installation du Duc d'Augustenbourg. Cette installation pourra avoir lieu du jour où le Duc aura prouvé ses droits à la succession. Mais il ne l'a pas encore fait. Dans une entrevue, l'année dernière, le Duc d'Augustenbourg a rejeté les demandes modérées de la Prusse en disant : « Pourquoi êtes vous venus dans les duchés ? nous ne vous avons pas appelés ; la chose se serait bien faite sans la Prusse. »

L'annexion, ajoute M. de Bismark, serait la meilleure chose, il est vrai, qui pût arriver aux duchés, mais elle ne peut avoir lieu à cause des dettes considérables que la Prusse devrait prendre à sa charge. Après la rejet de ses demandes modérées, la Prusse a été fondée en droit à en élever la mesure.

Dans la Séance du soir, le projet de loi du Gouvernement concernant les frais de guerre dans les duchés a été rejeté à une grande majorité ainsi que la proposition de M. Wagener. — Les propositions de la Commission ont été ensuite adoptées.

Marseille, 14 juin.

Les lettres de Constantinople, du 7 constatent le départ de forts chargements de céréales pour le France.

Bruxelles, 14 juin.

Le *Journal de Bruxelles* annonce que les rigueurs, les déportations et confiscations momentanément interrompues par le départ du général Mourawieff, ont recommencé à Wilna et dans toute la Lithuanie.

Depuis l'arrivée du successeur de Mourawieff, l'évêque de Samogitie, Mgr. Walonczeuski a été arrêté. De tous les prélats lithuaniens, l'Archevêque de Mohileu reste seul en liberté.

Toulon, 14 juin.

On prépare à l'arsenal une nouvelle expérience de la machine inventée par le préfet maritime, pour la destruction instantanée des navires ennemis. L'expérience aura lieu sur un vieux bâtiment. La charge d'électricité sera renforcée.

Rome, 13 juin.

L'*Osservatore* publie un communiqué démentant la nouvelle donnée par un journal de Paris, que M. de Hubner soit venu à Rome avec une mission du Grand-Duc de Toscane et des ducs de Parme et de Modène.

Turin, le 13 juin.

Le journal *il Conte-Cavour* signale l'arrivée à Turin d'un agent de Juarez qui vient ouvrir des enrôlements parmi les officiers et soldats garibaldiens pour les Mexique. On assure que les chefs du parti d'action ont repoussé ses offres.

Madrid, 14 juin.

On lit dans la *Correspondencia* :

Les bruits répandus que le Gouvernement aurait déclaré en état de siège la Catalogne, Valence Saragosse et d'autres provinces, sont absolument dénués de fondement.

3 0/0 intérieur espagnol 42.50.-3 0/0 différé, 39.75.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Nouveau producteur de soie. — Pendant une station à Madagascar, M. le capitaine de vaisseau Fleuriot de Langle a eu l'occasion d'observer une curieuse espèce de producteur de soie qui yit sur un arbuste (*cytisus casanus*) se rapprochant de notre faux ébénier et qui place son cocon en terre. Pour récolter cette soie dont on fait, sous le nom de *Lamba*, des étoffes très-recherchées à Madagascar, on est obligé de fouiller le sol avec des pioches comme s'il s'agissait de tubercules ou de racines.

Mode accéléré de blanchiment. — On a cherché depuis quelque temps à diminuer le nombre des opérations pao lesquelles on était obligé autrefois de faire passer les matières filamenteuses avant de les amener au degré de blanc voulu, et pour cela on a pensé que ce qu'il y avait de mieux à faire était de combiner ensemble en une même opération le bain alcalin et le bain de chlore. Par ce moyen, on obtient, assure-t-on, un blanc satisfaisant en même temps qu'on ménage beaucoup la fibre et qu'on lui conserve presque toute sa force et son poids. Voici deux procédés pour cet objet qui ont été appliqués avec succès :

On commence par laver les matières pour les débarrasser des impuretés, puis on les plonge dans un bain faible qu'on compose avec 2 kil. 50 ou 3 kil. 50 de chlorure de chaux par hectolitre d'eau dans lequel on les laisse plongées pendant 6 à 12 heures, suivant les substances sur lesquelles on opère. Après quoi on lave, on fait bouillir dans une solution de carbonate de soude pendant 2 à 4 heures, solution que l'on compose avec 650 grammes de soude par hectolitre. Si les fibres présentent une dureté extrême, on les plonge, avant de les débouillir dans le bain alcalin dans un bain acide composé avec 300 gr. d'acide sulfurique pour 100 litres d'eau et on laisse bien égoutter avant le débouillage. Celui-ci terminé, on lave et on place dans un bain (chaud ou froid) de blanchiment qui se compose d'un mélange de 2 kil. 50 à 3 kil. 50 de chlorure de chaux et 700 grammes de soude par hectolitre. Au bout de 4 à 6 heures de séjour dans ce bain, les matières étant suffisamment blanchies, on enlève et on lave enfin pour débarrasser des traces de chlore.

Dans l'autre procédé, on donne de prime abord un bain composé avec un chlorure alcalin contenant un excès d'alcali caustique, par exemple, 5 pour 100 pour le lin, le chanvre et le coton, et 25 pour 100 pour le jute et autres matières réfractaires, proportions qui varient d'ailleurs en raison inverse de l'élévation de la température qui, en général, ne doit pas dépasser les limites de 27° à 32° C. On peut préparer ce bain en faisant passer du chlore dans une solution d'alcali caustique, et arrêtant l'écoulement du gaz au moment où il reste encore une certaine proportion d'alcali caustique qu'on règle suivant la nature des matières à blanchir : ou bien en décomposant le chlorure de chaux au moyen du carbonate de soude ou de potasse dont on ajoute une quantité supérieure à celle nécessaire pour saturer le chlorure ; la chaux qui est toujours présente dans le chlorure convertit l'excès de carbonate de soude ou de potasse en alcali caustique; ou bien, enfin, en ajoutant de la chaux caustique pour ramener les alcalis à cet état.

Le bain de blanchiment étant ainsi préparé, on y plonge les matières et si ce bain est en quantité suffisante, le travail est achevé en une seule opération. Mais la plupart du temps, l'action de ce bain allant en s'affaiblissant, on enlève les matières et on les plonge dans un bain neuf, ou bien on décante ou soutire le vieux bain qu'on remplace par un nouveau, en répétant cette opération jusqu'à ce qu'on ait obtenu le blanc désiré. Dans les bains en partie épuisés, on traite de nouvelles matières pour utiliser le chlore qu'ils renferment encore. Quand on a atteint le blancheur qu'on recherche, on lave à grande eau et on fait sécher à la manière ordinaire.

—

HAVRE, mardi. — Les nouvelles d'Amérique reçues ce matin, signalent une nouvelle baisse à New-York, on a été plus calme ici, aujourd'hui, mais les prix sont toujours extrêmement tendus. — Outre les affaires en disponible, qui vont à 628 b. à quatre heures et demie, on a traité depuis hier environ 800 b. Oomrawuttee, à livrer de Bombay, sont 500 b. départ commencement d'avril, par voie d'Angleterre, à 137 fr. 50 sur échantillon, et 300 b. non parties aux dernières dates, de 125 à 130 fr. pour achat de fair, mais sans échantillons.

HAVRE, mercredi. — Le marché reste calme, avec des prix très tendus. On a payé jusqu'à 145 fr. pour Cocanadah disponible. Les cotons attendus de l'Inde donnent lieu par continuation à quelques achats.

Les ventes, à quatre heures et demie, vont à 752 b.

LIVERPOOL, mardi. — Ventes, 8 ou 10.000 b.; marché très tendu, Amérique raffermissant.

Le marché clôt ferme.

A la halle de Manchester d'aujourd'hui, la demande était générale pour tous les pays, à prix tendus, sauf toutefois pour l'Inde et la Chine.

LIVERPOOL, mercredi.—Ventes, 15,000 b., avec hausse assez généralede 1/4 d. sur Amérique, Jumel et Brésil.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

VILLE DE ROUBAIX.

—

Prolongement de la rue du Galon-d'eau et Ouverture d'une place.

—

ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

—

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur

DONNE AVIS

Que, conformément à l'arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 10 juin 1865, la délibération du 1er octobre dernier, par laquelle le Conseil municipal de Roubaix a émis le vœu que le prolongement de la rue du Galon-d'Eau jusqu'à la rencontre de la route de Wattrelos et l'ouverture d'une place de dégagement vis-à-vis l'entrée du cimetière communal fussent déclarés d'utilité publique, restera déposée, pendant quinze jours, avec les pièces à l'appui, au Secrétariat de la Mairie, afin que chaque habitant puisse en prendre connaissance.

Après ce délai, M. Parel, nommé commissaire-enquêteur par l'arrêté précité, recevra, les 28, 29 et 30 juin, de onze heures à midi, dans la salle d'audience de la justice de paix, les déclarations des habitants sur l'utilité du projet ci-dessus mentionné.

Roubaix, le 13 juin 1865.

ERNOULT-BAYART.

—

La Commission établie dans le département du Nord pour examiner les aspirants et les aspirantes au brevet de capacité pour l'instruction primaire, ouvrira sa deuxième session de l'année 1865, le jeudi 20 juillet prochain, à huit heures du matin à Lille, dans une des salles des Ecoles académiques, rue de la Deûle.

L'ordre des examens est réglé ainsi qu'il suit :

Jeudi 20 juillet, examens des aspirants (les examens seront publics) ;

Lundi 24, examens des aspirantes (les examens ne seront pas publics).

Les aspirantes au certificat d'aptitude pour la surveillance des salles d'asile seront examinées le vendredi 28 juillet, par une Commission spéciale.

Les aspirants et les aspirantes au brevet de capacité devront se faire inscrire avant le 20 juin, à la préfecture (secrétariat de l'inspection académique). Ils devront produire les pièces d'usage.

—

Les Compagnies des chemins de fer du Nord et de l'Ouest, sont autorisées à titre provisoire et sous les réserves exprimées dans la décision ministérielle du 9 mai 1865, à appliquer le nouveau tarif international qu'elles ont proposé pour les transports à grande et petite vitesse effectués entre la France et la Belgique.

Des livrets contenant le nouveau tarif franco belge, visés par les ingénieurs en chef du contrôle, seront déposés dans les préfectures et sous-préfecturss des départements, traversés par le chemin de fer du Nord, à la préfecture de Lille, et aux sous-préfectures, dans le bureau des commissaires de surveillance administrative, dans le vestibule des stations et dans les gares de marchandises de la ligne du Nord, pour y être tenus constamment à la disposition du public.

—

Voici l'itinéraire de la procession de la Fête-Dieu :

La grand'messe aura lieu à neuf heures aux paroisses Notre Dame et St. Elisabeth et à neuf heures et demie à St Martin. La procession, (les trois paroisses réunies) sortira vers dix heures et demie et parcourra la rue St. Georges, la rue Nain, la rue des Lignes, place Notre-Dame, rue Fosse-aux-chênes, rue St. Antoine, rue Pélart, rue Pauvrée et la Grande-rue par laquelle on rentrera à l'église.

—

L'horloge qui vient d'être posée à l'Abattoir fonctionne avec la plus entière régularité à la grande satisfaction des habitants du quartier.

Une autre horloge a été posée au coin de la rue Inkermann et de la place du Trichon.

Dans la Grande-Rue, en face de la place de la Liberté, on s'occupe, en ce moment, d'adapter au sommet d'un candélabre à gaz un globe à quatre cadrans dans l'intérieur du quel doit être placée une horloge qui indiquera l'heure le jour et la nuit.

On nous assure que plusieurs autres quartiers de notre ville seront appelés à profiter prochainement de cette heureuse innovation.

—

Encouragé par le succès de ses deux premières expositions à Lille, et pour répondre à de nombreuses demandes, M. Delesalle, le fabricant de bronzes d'art, ouvrira dimanche prochain, 18 juin, rue Impériale 112, une troisième exposition.

Cette nouvelle, Exposition offrira à notre attention, non seulement les anciens modèles dont la réputation est faite, mais encore plusieurs nouveaux groupes édités par la maison Delesalle; des objets d'art provenant de la splendide collection du Musée Portalès; la Statue équestre de Bonaparte a l'armée d'Italie, par Le Weel, œuvre magnifique qui a valu à notre compatriote le titre de fournisseur de S. M. l'Empereur; la Châtelaine, de Léon Pillet, style du Chanteur florentin, de Dubois, qui vient d'obtenir la grande medaille à l'Exposition des Beaux-Arts, 1865, et aussi quelques-unes des œuvres les plus remarquables de Michel-Ange des animaux, Barye, dont il est le dépositaire. On y trouvera, de plus, un choix complet de garnitures de cheminées, de vases, lampes, faïences montées sur bronze, lustres et suspensions, feux, etc.

La plupart de ces produits sont à la fois usuels et artistiques; c'est le goût présidant à l'utilité, c'est l'art rehaussant l'industrie. Là en effet, est le but que s'est proposé M. Delesalle, et il n'a reculé devant aucun sacrifice pour y parvenir.

Avis aux amateurs de belles et bonnes choses,

—

Marché aux grains de Lille du 14 juin : Baisse moyenne de » fr. 9 c. à l'hectolitre.

—

Dimanche et lundi derniers ont eu lieu publiquement sur la place de la commune d'Hem les deux carroussels que nous avons annoncés.

Malgré le froid et le temps peu favorable une foule de cavaliers et de spectateurs s'y sont rendus. La reçette pour les pauvres a été très-abondante.

Les prix, après avoir été longtemps disputés, ont été obtenus:

1er prix, M. Favier, à Mons-en-Pevèle ;
2e, prix, M. Delebecq, à Flers ;
3e prix, M. Louis Despatures, à Camphin-en-Pevèle.

Le lundi, les prix ont été remportés comme suit :

1er prix, M. Jean-Baptiste Delesalle, à Wasquehal ;
2. M. Irénée Frelier, à Bondues :
3. M. Favier. à Mons-en-Pevèle ;
4. M. Delebecq. à Flers ;
2. M. Jules Mulliez, à Hem ;
6. M. L.Neille, à Hem.

—

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 14	le 15	hausse	baisse
4% ancien .	67,40	67,30	» »	10
3 1/2 au comptant	95,62½	95,50	» »	12½

VILLE DE ROUBAIX

—

Cours public de Chimie.

Lundi 19 Juin, à 8 h. du soir

—

DE L'OR (fin).

Dorure et argenture galvanique. — Leurs nombreux avantages. — Des chlorures et des oxydes d'or. — Pourpre de Cassius. — Or potable des anciens. — Burgos. — Or fulminant.

—

Cours public de Physique

Mercredi 21 Juin, à 8 h. du soir

—

MACHINE MAGNÉTO-ÉLECTRIQUE (suite).

Machine de Sayton et de Clarke. — Commotion. — Action chimique. — Manière d'obtenir de l'électricité statique. — Etincelle. — Action magnétique. — action calorifique. — Influence de la vitesse de rotation.

—

CHEMIN DE FER DU NORD.

VOYAGE A LA MER

DIMANCHE 18 JUIN 1865.

Départ de Tourcoing, Roubaix, Lille, Armentières et Bailleul à

DUNKERQUE.

Prix des places, aller et retour compris :

— Dimanche 18 juin 1865, train de plaisir pour DUNKERQUE; 2e classe, 5 fr.; — 3e classe, 4 fr.

Aller.

Départ de Tourcoing, à	6 h.	45	mat.
— Roubaix, à	6	53	»
— Lille, à	7	30	»
— Armentières, à	8	02	»
— Bailleul, à	8	19	»
Arrivée à Dunkerque à	9	55	»

Retour.

Départ de Dunkerque à	7 h.	45	soir.
Arrivée à Bailleul, à	9	41	»
— Armentières, à	9	58	»
— Lille, à	10	32	»
— Roubaix, à	11	30	»
— Tourcoing, à	11	35	»

On délivre des billets à l'avance aux gares du chemin de fer du Nord.

Pour toute la chronique locale. J. Reboux.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 14 Juin 1865

De grands préparatifs se font aux Tuileries pour la réception de ce soir.

Leurs Majestés sont attendues incessamment à Fontainebleau. Il y aura dans la résidence impériale concert et representation théâtrale alternativement chaque semaine.

Le prince Napoléon, tout à fait remis de sa chute de voiture, compte partir dans quelques jours pour sa terre de Frangins (Suisse), avec la princesse Clotilde et les deux princes ses enfants. L'Empereur, qui fait prendre chaque jour, à Meudon, des nouvelles de son cousin, a reçu hier en audience intime le colonel Franconnière, aide de camp de S. A. I.

D'après un bruit recueilli par le *Nord*, il serait question de nommer le prince Lucien Bonaparte président de la commission de l'Exposition universelle.

Le Sénat se réunira demain en assemblée générale. On commente beaucoup, dans le sens d'une extension des attributions de la haute assemblée, l'incident soulevé par M. Rouland et qui tendrait à une intervention plus effective du Sénat dans l'élaboration des projets de loi.

Le Sénat et la diplomatie viennent de faire une nouvelle perte dans la personne de M. le marquis de Gabriac, âgé de 73 ans. Le noble sénateur, issu d'une des plus anciennes familles du Languedoc dont les membres prirent part à la première croisade de saint Louis, et successivement ambassadeur en Suède, au Brésil et en Suède, a été, toute sa vie, énergiquement devoué à la défense des intérêts religieux. Dès 1844, membre de la Chambre des Pairs, il s'associa à la polemique qui réussit, six ans plus tard, à faire établir, dans la loi de 1850 le principe de la liberté d'enseignement, comme plus tard à la tribune du Sénat il fut aux premiers rangs des défenseurs de la papauté.

M. de Gabriac laisse trois fils. Un d'entre eux est secrétaire d'ambassade à Munich, après avoir été précédemment à Naples et à Rome.

D'après les ordres de l'Empereur 50,000 hommes seront rappelés, d'ici à trois semaines, de l'Algerie.

On écrit de Londres que la flotte cuirassée anglaise se montrera, dans le cours du mois prochain, en visite cordiale, à Cherbourg et à Brest.

M. Goerg, candidat non patronné, a été élu dans la Marne, par 17,177 voix contre 12,710, données à M. Dugué, candidat officiel.

L'Exposition des beaux-arts sera close mardi prochain.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, sous la présidence de l'Empereur, au palais des Tuileries. Tous les membres du cabinet étaient présents. Ainsi tombe, dit le *Bulletin de Paris*, le bruit inexact de la retraite de M. Duruy et du remplacement, au ministère de la guerre, du maréchal Randon, qui serait nommé grand chancelier de la Légion d'honneur.

Dans le dernier conseil des ministres, sous la présidence de l'Empereur, il a été décide, assure-t-on, que le projet de loi sur les chemins de fer vicinaux serait mis en déliberation aussitôt après le vote du budget de 1866.

47 religieuses polonaises, chassées de leurs couvents, viennent de rentrer en France.

En Russie, les incendiaires continuent leurs tristes exploits. Les journaux de ce pays annoncent les incendies suivants : Le 22 mai, à Vibetsk, 130 maisons brûlées. Même jour, à Minsk, dix maisons; un fonctionnaire russe a péri dans les flammes. Même jour, à Borizon, 295 maisons, 15 boutiques isolées, 140 boutiques et magasins, l'apothèque, des bâtiments inoccupés, cinq écoles de juifs, une église grecque et une synagogue. Le 2 juin, dans le gouvernement de Wilna, mort de deux jeunes filles, destruction d'une synagogue, d'une église, de 3 écoles et de 108 maisons habitées. A Grodno, le 4 juin, incendie de 82 maisons habitées par 300 familles. Ajoutons que le prochain courrier nous apportera la nouvelle de plus récents désastres.

La mort du général Deligny est démentie.

Dans un discours que M. Paul Dupont, imprimeur, député au Corps législatif, adressait il y a peu de jours à ses ouvriers, nous relevons les paroles suivantes:

« Vous connaissez la triste situation des fabriques de Lyon, où 60,000 ouvriers sans travail sont obligés de recourir à la charité publique. La situation de nos autres branches industrielles n'est pas moins grave, puisque, comparées aux trois premiers mois de 1864, nos importations ont baissé de plus de cinquante millions ! »

On écrit de Vienne que le duc d'Augustenbourg n'a pas l'intention de quitter les duchés, à moins qu'on ne l'y force. Les relations des bourgeois de Kiel et des militaires prussiens sont toujours loin d'être gracieuses.

Les lettres de Rome du 10 disent, qu'une commission de neuf cardinaux devait se réunir ce soir même pour discuter avec le Pape les question relatives à la mission Vegezzi. On assurait que le gouvernement italien avait demandé quelques modifications au projet d'arrangement primitif.

Il est inexact que l'ambassadeur d'Autriche, M. de Hubner, ait présenté à la cour de Rome des protestations des princes detronés. Tous ces princes ont des représentants particuliers à Rome. Aucun n'a protesté.

Une conspiration militaire vient d'être découverte à Valence (Espagne).

Un procès en diffamation est intenté, dit-on, à M. Thiers par M. Lemonnier, que le célèbre homme d'Etat ne connaît aucunement. M. Thiers, fort étonné comme on pense, a confié le soin de sa défense à M. Baze, ancien questeur de la Chambre.

On annonce, pour paraître incessamment chez Dentu, une brochure intitulée : *Quarante jours de régence*, qui serait une histoire de la phase politique qui s'est écoulée en l'absence de l'Empereur.

Que les Parisiens prennent leurs précautions ! Il est à craindre qu'ils ne trouvent demain, pour or ni argent, un cocher qui les conduise à leurs affaires ou à leurs plaisirs. On parle d'une grève d'automédons.

—

On lit dans l'*Indépendance belge* :

Le choix du nouveau président de la commission préoccupe toujours beaucoup l'opinion ; on ne peut prendre qu'un prince du sang; car sans parler du prince de Galles, que l'on sait président de la commission anglaise, le gouvernement prussien a désigné pour les mêmes fonctions le prince héritier, la Suède le prince Oscar, l'Italie le prince Humber, le Portugal le père du jeune roi.

La combinaison, qui attribuait ici au prince impérial la presidence nominale de la commission internationale, en laissant les fonctions effectives à M. Rouher, paraît difficilement compatible avec les occupations et la responsabilité déjà si grandes du ministre d'Etat. Tout est donc plus que jamais dans un état provisoire. Au reste, ce n'est que dans deux ans qu'a lieu l'exposition.

Tribunaux,

Le tribunal de 1re instance de la Seine a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de Pauw, (demande en nullité de endos consentis par Mme Vve de Pauw sur les polices d'assurances passées avec diverses compagnies). Le tribunal a débouté M. Testu, tuteur des mineurs de Pauw, de sa demande en execution des polices d'assurances et l'a condamné aux dépens. — Les compagnies d'assurances intervenantes ont été condamnées aux frais de leur intervention. Le tribunal a décidé que les transferts souscrits par la dame de Pauw à Lapommerais sont valables ; mais comme dès le début Lapommerais avait agi dans une pensée de fraude, les polices d'assurances sont nulles vis-à-vis de lui.